

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 novembre 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 23 ; de votants = 24

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 13/11/2024

Date de publication : 26/11/2024

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GÉA, Clément ROUSSEAU, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS EXCUSES : Mélanie RIO (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE : Brigitte JUGUE-FOURNET

<< >>

AFFAIRE 2024.045 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES NOUMBALOURS

L'association de théâtre « les Noubalourds » sollicite une subvention exceptionnelle pour le financement d'une séance de sensibilisation au handicap en direction des membres de l'association. Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 75 €, correspondant à 50% du montant de la formation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A L'UNANIMITÉ

ALLOUE une subvention exceptionnelle d'un montant total de 75 € à l'association des Noubalourds

CHARGE Monsieur le Maire de procéder au versement de la subvention.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

